Image not found or type unknown

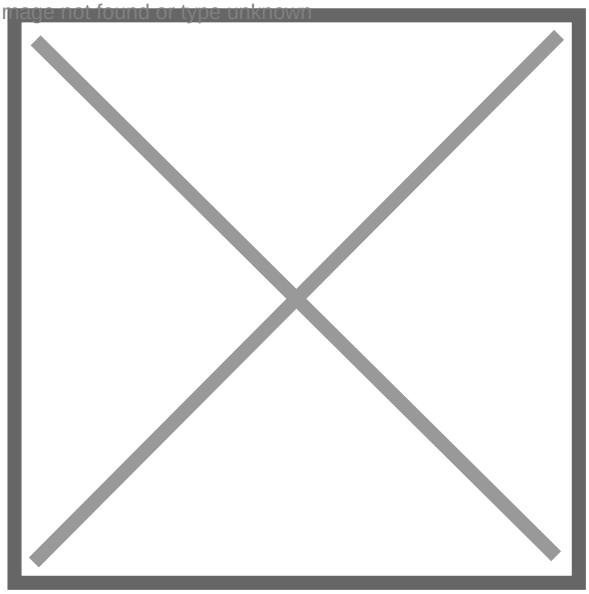

Dettes et abus de confiance

Par **whisper**, le **05/06/2011** à **18:16**

Bonjour,
mon ex a des dettes d'argent, il a dit aux interessés qu'ils pouvaient récupérer la TV et l'ordi s'il ne parvenait pas a rembourser, hors ces appareils sont à moi et à mon nom, je voudrais savoir s'ils ont le droit de le faire et si cela se produit que dois-je faire.
Merci

Par **mimi493**, le **05/06/2011** à **21:13**

S'ils sont chez lui et que vous ne les récupérez pas, il vous sera difficile ensuite de prouver qu'ils étaient en sa possession

Par **whisper**, le **05/06/2011** à **23:37**

Non tout est chez moi puisque c'est à moi, mais il leur a dit de prendre si les dettes ne sont pas régler à temps et donc si ces personnes veulent récuperer ces objets ils vont le faire comme mon ex leur a garantie que cela lui appartient.

Par **corimaa**, le **05/06/2011** à **23:55**

Si vous avez les factures, vous les presentez à ces personnes (huissier ?) et ils ne saisieront

pas ce qui vous appartient pour les dettes de quelqu'un d'autre.

Qui sont ces personnes ?

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **02:14**

et un huissier devra d'abord obtenir le droit de saisir chez vous.

Par **Tisuisse**, le **06/06/2011** à **07:13**

Bonjour,

Il est votre ex, maix ex quoi ? ex-compagnon ? ex-mari ?
Ce sont des dettes pour quoi ? dettes du ménage ? dettes de biens personnels pour lui ? dettes de jeu ? dettes de trafics divers et variés ?

Par **whisper**, le **06/06/2011** à **16:31**

- c'est mon ex copain
- les gens sont de tierces personnes a qui il doit de l'argent
- oui j'ai les factures à mon nom meme

Par **corimaa**, le **06/06/2011** à **17:08**

C'est bien ce dont je me doutais. Ce sont des personnes que votre ex connait et à qui il doit de l'argent.
A part un huissier, personne n'a le droit de venir prendre des objets qui vous appartiennent. Et encore, un huissier ne peut vous saisir ce qui vous appartient uniquement pour une dette que vous auriez faite vous meme

Par **whisper**, le **06/06/2011** à **17:54**

Merci pour vos réponses ! cela me rassure

Par **corimaa**, le **06/06/2011** à **18:06**

Si jamais ces personnes venaient chez vous et voulaient prendre de force vos affaires

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

personnelles, deja vous ne les laissez pas rentrer et s'ils se font trop insistants, vous appelez la police

Vous pouvez deja commencer à prevenir votre ex, que si des gens se presentent chez vous pour emmener votre materiel, vous appelerez immediatement la police, ça devrait le faire reflechir

Par **whisper**, le **06/06/2011** à **18:08**

ok merci pour le conseil

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés